

Secteurs

Des risques liés au secteur d'activité

Les statistiques élaborées chaque année par le **Département des Risques Professionnels (DRP) de la CGSS Martinique** à partir des déclarations d'accident du travail et de maladie professionnelle permettent d'apprécier la nature et l'évolution des risques récurrents dans chaque secteur d'activité.

Identifier les dangers auxquels sont susceptibles d'être exposés les salariés selon le secteur d'activité dans lequel ils évoluent permet aussi de prévenir ces risques bien en amont. Ces identifications ne sont toutefois pas exhaustives, tant les situations professionnelles sont variées. Il est du ressort de l'employeur, qui connaît tous les postes de son entreprise, de mener à bien une évaluation réaliste des risques professionnels auxquels sont exposés ses salariés.

Le DRP de la CGSS accompagne plus particulièrement certains secteurs à forte sinistralité, avec des outils spécifiques, des aides financières dédiées, des formations, etc.

Sur le même thème :

[BTP](#)

[Agriculture](#)

[Hôtellerie/Restauration](#)

[Aide à la personne](#)

[Réparation automobile](#)

[Activités de bureau](#)

[Autres secteurs](#)
